

# بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

## **Les qualités requises chez le traducteur et les leçons à en tirer pour toutes les maisons d'édition et les sites internet proposant des traductions de textes religieux :**

الحمد لله والصلاة والسلام على رسول الله وعلى آله وصحبه ومن والاه وبعد:

*Cheikh Al-Othaymīne - Qu'Allāh lui fasse miséricorde - cite quatre conditions qui autorisent la traduction des sens du Coran, trois d'entre elles sont nécessaires pour tout écrit ou audio religieux, comme l'ont cité les savants et que nous pouvons retrouver dans les recherches universitaires spécialisées dans ce domaine :*

« 1- Que la traduction ne prenne pas la place du Coran, au point où l'on se suffise de la traduction (des sens) du Coran sans revenir au Coran en arabe. C'est pour cela que le Coran doit être écrit en langue arabe et la traduction à ses côtés afin qu'elle soit comme une exégèse de celui-ci.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cette condition est nécessaire pour la traduction des sens du Coran, appréciable, sans obligation, pour autre que le Coran. La fiabilité et l'authenticité du texte de base est nécessaire. Cela demande de connaître les maisons d'édition et sites de référence.

2- *Que le traducteur soit connaisseur des significations des termes dans les deux langues, l'arabe et celle vers laquelle il traduit ainsi que ce qu'impliquent les sens des mots en fonction du contexte.*

3- *Qu'il soit connaisseur des sens des termes religieux du Coran.*<sup>2</sup>

4- *La traduction (des sens) du noble Coran n'est acceptée que d'une personne en laquelle nous pouvons faire confiance quant à sa traduction. De sorte qu'il soit un musulman doté de droiture dans sa religion.*<sup>3</sup><sup>4</sup> *Fin de citation.*

---

<sup>2</sup> Ou du sujet traité pour autre que le Coran. Il doit donc avoir une connaissance religieuse générale et une connaissance précise des terminologies utilisées dans cette science ainsi que la capacité à revenir aux ouvrages de référence dans le domaine traduit.

<sup>3</sup> Ceci est aussi nécessaire pour toute traduction des sciences religieuses. En effet un pervers ou un innovateur qui n'est pas sur l'Islam et la sounnah, pourrait introduire des sens appuyant ses croyances ou ses pratiques déviantes. L'Imam Mohammed Ibn Sīrīne - Qu'Allāh lui fasse miséricorde - a dit: « Certes cette science est religion, regardez donc bien de qui vous prenez votre religion! ».

<sup>4</sup> [Les fondements de l'exégèse du Coran page 29 - de cheikh Mohammed ibn Sālih Al-Othaymīne ].

*Cheikh Rabīz Ibn Hādī Al-Madkhālī - Qu'Allāh le preserve - a dit à l'occasion de l'ouverture du site Miraath Al-Anbiya en langue française, après avoir cité les sources de la science profitable, comment atteindre la bonne compréhension du Coran, comment étudier la Sounnah puis un conseil au traducteur :*

*« Il y a sur ce site des traducteurs, qu'Allah les rétribue par un bien, leur accorde la réussite et la rectitude, je leur recommande donc particulièrement de donner de l'importance à la science, qu'Allah vous bénisse, et au perfectionnement de la langue arabe ainsi que le perfectionnement de la langue dans laquelle ils traduisent, que ce soit la langue française, allemande, anglaise ou autre.*

*Celui qui traduit doit parfaitement connaître les deux langues : la langue arabe et la langue étrangère dans laquelle il traduit les paroles des "machāyikhs" et des Imams de la Sounnah anciens et contemporains. Il est indispensable de connaître parfaitement les deux langues afin que la traduction soit correcte et exempte de fautes.*

*La traduction est périlleuse, des fautes peuvent se produire ; on trouve certes des gens qui traduisent le Coran et font des erreurs dans la traduction du Coran, et on trouve des gens qui traduisent la Sounnah et font des erreurs dans la traduction de la Sounnah.*

*Alors vous, ô mes frères, les traducteurs sur ce site sont – in chā Allāh – des adeptes de la Sounnah et des adeptes du Hadith, qu'ils recherchent donc dans leurs traductions la*

traduction correcte qui repose sur la connaissance parfaite de la langue arabe et de celle dans laquelle ils traduisent comme nous l'avons dit précédemment. »<sup>5</sup> Fin de citation.

Annotations : Cheikh Rabīz - Qu'Allāh le préserve - donne le conseil à des étudiants en sciences et leur rappelle les mêmes conditions citées auparavant: 1- De faire des efforts dans l'étude de la science religieuse, ce qui implique la connaissance générale et spécifique des termes religieux 2- De maîtriser les deux langues 3- Que ce soit des gens de la sounnah.

Il est donc impératif de connaître l'identité ainsi que les aptitudes des traducteurs ou bien, le cas échéant, l'identité et les aptitudes des responsables des sites internet et des maisons d'édition qui valident ces traductions pour savoir s'ils réunissent les conditions sus-mentionnées.

Ceci indique aussi le danger de prendre les traductions écrites, audios et vidéos des :  
déviantes et innovateurs  
inconnus  
ou incompetents

---

<sup>5</sup> <http://www.miraath.fr/allocution-de-cheikh-rabi-ibn-hadi-al-madkhali-quallah-le-preserve/>

Al-Khatīb Al-Baghdādī - Qu'Allāh lui fasse miséricorde - définit l'inconnu dont il n'est pas permis de prendre la science:

« L'inconnu chez les gens du Hadīth est: Tous ceux qui ne sont pas connus pour avoir étudié la science et ceux que les savants ne connaissent pas de lui qu'il a étudié... »<sup>6</sup>

« Un questionneur de France dit :

Nous gérons un site salafi français nommé fourqane. Nous nous en tenons aux paroles des gens de savoir en matière de monothéisme (tawhid), de dogme, de méthodologie, de Fiqh etc. Nous incombe-t-il de connaître l'ensemble des individus et chaînes déviants ? Et si nous ne les connaissons pas tous, nous incombe-t-il de fermer notre site ? »

L'érudit, le cheikh et père Ahmed An-Najmī - Qu'Allāh lui fasse miséricorde - répondit :

« Quoi qu'il en soit, il vous est obligatoire, s'il n'y a pas parmi vous d'étudiants, de vous accompagner d'étudiants salafi et, en plus de prendre les paroles des gens de savoir, de les exposer également aux gens de savoir, afin que vous sachiez si les dites paroles sont toutes correctes ou s'il peut y en avoir qui sont sujettes à des remarques; puis, après cela, vous pouvez diffuser la parole en question.

---

<sup>6</sup> Al-Kifāyah fī zilm ar-riwāyah - P. 111

Quant au fait que vous preniez ces paroles dans leur intégralité, sans distinction alors que vous n'êtes pas aptes à distinguer, c'est une chose qui ne convient pas, et il se peut que vous diffusiez une parole dont vous ne saisissez pas la portée et qui ne contient ni bien ni intérêt pour la prédication salafi, la prédication de vérité. »<sup>7</sup> Fin de citation.

Annotations : La personne n'ayant pas les aptitudes lui permettant de déterminer ce qui est correct à transmettre ou non, lui permettant de vérifier la qualité des traductions, ne doit pas s'aventurer à gérer un site ou un compte dédié à la prédication même si elle est sur la sounnah.

En effet, certains peuvent avoir de la faiblesse dans leur religiosité, dans leurs capacités à vérifier leurs informations, dans leurs aptitudes scientifiques, ou bien même dans leur compréhension malgré qu'ils soient des adeptes de la sounnah.

Al-Hāfidz Jamāl ad-dīn Al-Mizzī - Qu'Allāh lui fasse miséricorde - a dit dans son livre:

« Si seulement celui qui ne sait pas se taisait, il aurait trouvé le repos et aurait laissé les autres en paix. L'erreur aurait diminué et l'exactitude aurait augmenté. »<sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> [https://telegram.me/cours\\_exhortations/267](https://telegram.me/cours_exhortations/267)

<sup>8</sup> Tahdhīb al-kamāl fī asmā ar-rijāl - t. 4, p. 362

Je m'enjoins donc ainsi que mes frères et soeurs de craindre Allāh ﷻ et de ne revenir qu'aux maisons d'éditions et sites pouvant garantir ces conditions au mieux, car la perfection absolue n'appartient qu'à Allāh et seul les Prophètes - Que les éloges et le salut d'Allāh soient sur eux - sont préservés de l'erreur dans la transmission du message.

Et Allāh est plus savant.<sup>9</sup>

Écrit par 'Othmān Abou Laïth Al-Armany le 17 Rabīʿ Al-Awwal 1438 correspondant au 16/12/2016, corrections apportées le 08 Joumādā Al-Ākhirah 1438 (07/03/2017).

---

<sup>9</sup> ⚠ J'avais écrit un texte nommé "Les qualités requises chez les traducteurs..." il y a quelques mois dans lequel la distinction entre les paroles de Cheikh Al-Othaymīne - Qu'Allāh lui fasse miséricorde - et les explications et annotations n'étaient pas claires. Aussi, il faut s'en tenir à ce texte et ne plus partager le précédent.

BārakAllāhou fikoum